



Tableau 1 – Plan relatif aux ressources financières

(Version du 13 janvier 2026)

Raison sociale de la société titulaire de l'autorisation			
1			
Limite de responsabilité absolue			
Montant de ressources financières facilement accessibles			
Pour l'exercice terminé le (date) ²			
			Délai d'accès (en jours ouvrables)
Argent comptant	\$	\$	
Marges de crédit consenties par une institution financière (partie non utilisée)	\$	\$	
Marges de crédit consenties par la société mère (partie non utilisée)	\$	\$	
Papier commercial (partie non utilisée)	\$	\$	
Autres ressources accessibles à court terme	\$	\$	
Total des ressources accessibles à court terme (dans les cinq (5) jours ouvrables)	\$	\$	
Assurance ³ (assuré désigné sur le certificat)	\$	\$	
Cautionnements	\$	\$	
Garanties de la société mère ou d'une société affiliée	\$	\$	
Convention d'indemnisation	\$	\$	
Autres ressources financières (préciser)	\$	\$	
Total des autres ressources financières	\$	\$	
Total des ressources (accessibles à court terme et autres)	\$	\$	

Instructions:

¹ La capacité se réfère aux oléoducs et est exprimée en barils d'équivalent pétrole par jour (« bep/j »). La valeur de risque se réfère aux gazoducs et est calculée en multipliant le carré du diamètre extérieur maximum (« DEM ») du pipeline (mesuré en millimètres) par la pression maximale d'exploitation (« PME », mesurée en mégapascals) [(DEM)² x PME]. La valeur de risque est exprimée sans signe de dollar.

² Indiquer l'exercice visé par le présent rapport.

³ Si elle est détenue au niveau de la société mère, le titulaire du certificat doit être l'assuré désigné sur le certificat d'assurance.

- Toutes les cellules ombrées ayant le symbole du dollar doivent contenir des valeurs en **dollars canadiens** conformes aux plus récents états financiers de fin d'année civile⁴
- À compter de cette année, déclarer tous les montants en dollars réels.
Par exemple, indiquer 1 324 000 \$ (au lieu de 1,324 million de dollars.)

Renseignements Supplémentaires :

⁴ Une société qui ne produit pas d'états financiers audités peut soumettre des renseignements non audités dans la mesure où la Commission juge satisfaisantes les raisons données pour expliquer la situation (p. ex., des états financiers audités peuvent être produits uniquement par la société mère).